

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°D20240319_15
PARTICIPATION FINANCIÈRE AU SAEP LPO
EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE - CHEMIN DU VALLON À ÉPINAY

Date du Conseil Municipal : 19 mars 2024
Date de convocation : 12 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 56
Nombre de présents : 29
Nombre de représentés par pouvoir : 4
Nombre de votants : 33
Nombre d'absents : 23

L'an deux-mille-vingt-quatre, le dix-neuf mars, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELINE Jean-Michel, BACKX Olivier, BAERT Olivier, BALMES Marie-Rose, BERTRE Domice, BRARD Aurélia, BRONCQUART Marcel, DRAPPIER Michèle, DRIEUX Noël, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PATOUREAUX Laurette, PEREIRA Héloïse, PICCOT Paul, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : CARPENTIER Corinne (à Sylvie VIAL), GOULLEY Martine (à Laurette PATOUREAUX), PREVOST Jean-Jacques (à Jean-Louis MADELON), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER).

Absents et excusés : BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BERTHE Claude, BLERIOT Damien, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DORGERE François, FISCHER Jessica, FUCHÉ Fabienne, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, JOUAN Christèle, LAINÉ Christelle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PENAUX Mélanie, TAVERNIER Sophie, THIBOUT Véronique.

Secrétaire de séance : LOISEAU Denis.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

- Que dans le cadre de l'instruction d'un dossier d'urbanisme et suite à une demande d'avis des différents concessionnaires, le SAEP Lieuvain Pays d'Ouche a informé la Commune qu'une extension du réseau d'eau potable à la charge de la Commune était nécessaire au Chemin du Vallon à Epinay ;
- Que la participation financière pour ce projet s'élève à 2 531,56 € HT, que la Commune verserait au SAEP LPO ;
- Que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SAEP LPO dans la limite du montant indiqué ci-dessus ;
- Que cette extension est amenée à desservir plusieurs habitations situées en zone U du Plan Local d'Urbanisme de la Commune ;

Décide : à l'unanimité (33 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'autoriser l'extension du réseau d'eau potable dans le chemin du Vallon à Epinay ;
- D'approuver le versement de la participation financière d'un montant de 2 531,56 € HT, au SAEP LPO ;
- D'inscrire les sommes au budget 2024.



Pour extrait certifié exact,
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.